

COMPTE-RENDU DE LA TABLE-RONDE

« Tabac, santé et jeunesse : quelles actions en France et en Europe ? »

Avec **Yves BUR**, vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg
et **Michèle DELAUNAY**, députée de la Gironde et Présidence de l'Alliance contre le tabac

UNE LUTTE AVANT TOUT SANITAIRE

Yves Bur a commencé par rappeler qu'en 2010 les statistiques estimaient à **78 000**¹ le nombre de décès liés au tabac en France. Malgré ce qu'il qualifie de « ravage sanitaire », des avancées sont notables. Le 20 mai dernier est entrée en vigueur la directive sur les produits du tabac, prévoyant notamment l'apposition d'avertissements relatifs à la santé qui devront couvrir au total 65% de l'emballage². Axa, troisième assureur mondial, a aussi décidé de se désinvestir du tabac à hauteur de 200 millions d'euros.

Dans le même temps, l'opinion publique persiste à dire qu'il « faut bien mourir de quelque chose », alors que **32% des Français fument** et que les jeunes commencent de plus en plus tôt.

Le vice-président de l'Eurométropole expose alors l'objectif fixé **de passer sous la barre des 25% de fumeurs à l'horizon 2025**. La baisse du nombre de fumeurs semble donc indispensable quand on sait que **le coût du tabac s'élève à 40 milliards d'euros en 2012**, selon la Cour des Comptes.

Michèle Delaunay plaide pour remplacer la mention « Le tabac tue » par « Le tabac tue un fumeur sur deux » sur les paquets de cigarettes ; elle considère en effet que le slogan actuel a tendance à nous faire penser que cela n'arrive qu'aux autres. Elle rappelle aussi que selon une étude de l'INSERM, les composants du tabac rendent ce dernier encore plus addictif que l'héroïne, c'est pourquoi il est indispensable de se faire aider pour arrêter de fumer.

La Présidente de l'Alliance contre le Tabac a évoqué par la suite les deux cibles principales dans la lutte contre le tabagisme.

Dans un premier temps **les adolescents**, qui fument de plus en plus et en moyenne pour la première fois à l'âge de 13 ans³. M. Delaunay pointe du doigt le prix du tabac roulé, moins cher qu'un paquet de cigarettes et qui incite à y rajouter du cannabis. Selon elle, le paquet neutre aura un effet efficace sur les jeunes car il sera beaucoup moins attractif.

Les jeunes femmes constituent la deuxième cible étant donné qu'elles fument désormais presque autant que les hommes. Selon M. Delaunay, les femmes sont tombées dans le piège des cigarettiers ; ces derniers mettent en avant le fait que fumer est un gage de minceur et proposent des cigarettes spéciales destinées à leur clientèle féminine. A cela

¹ <http://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/series-statistiques/tabac-evolution-de-la-mortalite-induite-par-la-consommation-et-ventes/>

² Directive 2014/40/UE : http://ec.europa.eu/health/tobacco/products/index_fr.htm

³ Escapad 2000-2002 (Beck et Legley 2003)

s'ajoute le problème de la consommation de tabac chez 17% des femmes enceintes et l'augmentation du nombre d'infarctus précoces.

Après qu'un membre du public se soit demandé quel est le véritable rôle des lobbys, Yves Bur évoque les actions menées au niveau européen. Il constate une grande diversité de situations au sein de l'UE, à l'image de la Pologne et de la Grèce qui font encore la promotion de l'industrie du tabac. **Les lobbyistes sont en effet actifs au niveau européen**, mais selon Yves Bur ils ne font que retarder un processus inévitable, en témoigne la mise en œuvre du paquet neutre.

Une des mesures phares de la campagne contre le tabagisme est l'interdiction de fumer dans une voiture en présence d'un mineur. L'objectif d'une telle mesure est avant tout la prise de conscience; c'est un signal pour sensibiliser les parents à l'influence qu'ils peuvent avoir sur leurs jeunes enfants.

UN ENJEU EGALEMENT ECONOMIQUE ET D'EQUITE SOCIALE

Un des problèmes soulevés par Yves Bur et Michèle Delaunay est l'absence de participation financière des industriels du tabac. Michèle Delaunay estime le coût d'une politique efficace à 1€ par habitant, soit 65 millions d'euros pour la France, mais cette politique ne pourra être efficace que si **une taxe pour faire participer les industriels du tabac** est mise en œuvre. Sur le même principe que « pollueur-payeur » pour la pollution de l'eau, le principe « tueur-payeur » doit être appliqué au secteur du tabac.

Outre l'enjeu sanitaire, l'enjeu économique ne doit pas être négligé. Les buralistes sont les fervents défenseurs de l'industrie du tabac, arguant qu'ils sont le symbole du commerce de proximité et que leur chiffre d'affaire dépend en majorité des ventes de cigarettes. Ils sont financés par l'industrie du tabac et disposent d'un cabinet de lobbying efficace, ce qui explique qu'entre 2004 et 2012, le chiffre d'affaire des buralistes a bondi de 60%. Pour garantir leur pérennité, Michèle Delaunay rappelle que les buralistes signent tous les 5 ans un contrat d'avenir fixant le prix du paquet de cigarettes.

Depuis son apparition, la cigarette électronique suscite elle aussi des questionnements. Si elle serait moins toxique que la cigarette en raison de l'absence de combustion et de goudron, sa toxicité vasculaire est encore méconnue. Michèle Delaunay et Yves Bur considèrent que c'est un outil pour sortir du tabac, mais l'addiction à la nicotine persiste, c'est pourquoi la cigarette électronique doit être une transition vers un arrêt total.

D'après Michèle Delaunay, les cigarettiers ont compris le potentiel du marché de la cigarette électronique et comptent l'utiliser pour compenser la baisse du nombre de fumeurs dans les pays avancés. En dominant le marché de la cigarette électronique, ils en profiteront pour y intégrer des additifs addictogènes.

La France serait en train d'évoluer vers le modèle américain où se sont surtout les personnes en situation précaire qui fument. Des études montrent qu'en France, 50% des chômeurs fument tandis qu'ils ne sont que 15% dans les cadres supérieurs. Au-delà de la situation sanitaire, il y a donc un enjeu d'équité sociale.

Michèle Delaunay et Yves Bur considèrent donc que **l'arme majeure reste le prix du tabac**, qui doit connaître une augmentation significative pour marquer les esprits. Ils

proposent donc que le prix du paquet de cigarettes soit fixé à plus de 10€ afin de créer un choc psychologique chez les fumeurs. Une politique ne sera efficace que si les changements sont notables et mis en œuvre conjointement, à l'image des mesures fructueuses de 2003. Alors que les mesures actuelles ont une influence moindre, Michèle Delaunay estime qu'il est désormais urgent d'agir et ainsi transformer l'essai.